



## **Assemblée de quartier Belencontre du mardi 16 mai 2017** **Echanges autour de la présentation du diaporama**

**ACCUEIL** : M. DESCHUYTTER annonce un ordre du jour quelque peu modifié dans son déroulement habituel.

Il souhaite, en premier lieu, rendre hommage à la mémoire de Bruno Duhamel, Conseiller Municipal de Tourcoing, particulièrement impliqué sur les quartiers de Belencontre et Phalempins.

En second lieu, de par les problèmes d'insécurité remontés par les riverains, et à l'occasion des travaux d'installation du commissariat dans le quartier, un point sur la sécurité a été programmé.

A cet effet, M. PREUD'HOMME, Commissaire de Tourcoing, et M. DELHAYE, Directeur de la Police Municipale de Tourcoing ont été conviés à cette rencontre afin de prendre part aux échanges avec les riverains.

### **1- LA SECURITE AU SEIN DU QUARTIER**

M. PREUD'HOMME présente les services de Police de la Ville.

Aujourd'hui, 400 agents travaillent au sein de la Police Nationale de Tourcoing, 69 agents à la Police Municipale.

2000 appels par jour sont comptabilisés sur le numéro départemental « 17 ».

## **Des mesures concrètes pour + de sécurité :**

### **Mesures prévues :**

- Développement de la vidéo-protection : 50 nouvelles caméras sur la ville d'ici à mi-2018 ;
- 15 agents supplémentaires pour la Police municipale, d'ici à la fin du mandat ;
- Lancement des travaux pour un nouvel Hôtel de Police Municipale sur le quartier Belencontre, pour un achèvement au 1<sup>er</sup> semestre 2018

### **Mesures déjà en place :**

- Une Police municipale qui travaille jusqu'à 1h30 du lundi au samedi
- Présence policière renforcée dans les transports en commun
- Création d'une brigade motocycliste
- Achat de nouveaux matériels et équipements
- Verbalisation électronique pour le stationnement et les infractions routières

### **POUR TOUTE INFORMATION :**

Marlène DUBOLPAIRE, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants  
☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

Un important travail en partenariat avec les services de la Ville permet, au quotidien des actions plus ciblées, plus efficaces. Grâce aux remontées des riverains via Vitaville et le service Tranquillité habitants, aux cellules de veille organisées chaque vendredi, une baisse historique de la délinquance (-15% sur les deux dernières années) est observée.

## **INSECURITE DANS LE QUARTIER BELENCONTRE/FIN DE LA GUERRE**

Depuis quelques mois, les riverains évoquent une remontée de l'insécurité.

- ✚ Squats, incendies, deals dans les halls d'immeubles ;
- ✚ « Caillassage », dégradation de mobilier urbain, tags... ;
- ✚ Incendie de véhicules ;
- ✚ ...

## **ECHANGES**

**Q : Question**  
**R : Réponse**

**Q :** Si le commissariat déménage du Centre, l'insécurité se déplacera-t-elle dans le cœur de la Ville ?

**R :** Les équipes resteront vigilantes, quel que soit le quartier. Plus nous avons d'appels remontant des difficultés sur une zone, plus des renforts sont mis en place.

**Q :** Les jeunes délinquants sont remis en liberté dès le soir de leur arrestation.

**R :** La loi pénale pour les mineurs ne prévoit pas de mandat de dépôt systématique. Les agents de Police, eux aussi, peuvent ressentir de la frustration dans ces cas-là. En lien avec la Ville, nous travaillons sur des pistes d'amélioration. Par exemple, en cas d'incivilité ou de petits délits, des mesures pré-judiciaires tel qu'un dispositif de rappel à l'ordre a été mis en place par la Ville. Le « jeune » est convoqué par Mme Lherbier, adjointe au Maire chargée de la prévention, de la sécurité, un éducateur du service Prévention, le Directeur de la Police Municipale ou son adjoint

**Q :** Faut-il intervenir en cas de problème avec des collégiens de Lucie Aubrac ?

**R :** Si vous êtes témoin d'une incivilité, de dégradations ou d'agression, il faut contacter les services de Police.

M. Lahaye, proviseur du collège Lucie Aubrac intervient. Il précise que même si ce sont des jeunes avec un sac à dos, ils ne sont pas obligatoirement scolarisés dans son établissement scolaire. Le cas échéant, après la sortie de l'enceinte, la responsabilité de l'équipe enseignante laisse place à celle des parents.

M. Preud'homme propose qu'une rencontre ait lieu entre l'équipe éducative, les services de Police et de la Ville afin de réfléchir à des solutions.

### **POUR TOUTE INFORMATION :**

**Marlène DUBOLPAIRE**, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants  
☎03.20.69.09.80 - [concertation@ville-tourcoing.fr](mailto:concertation@ville-tourcoing.fr)

**Q** : Tard dans la nuit, des jeunes squattent le « city stade »

**R** : Une demande sera faite pour assurer la fermeture de l'aire de jeux en soirée.

**Q** : Pour ce qui concerne les caméras de vidéo-protection : Quelle est leur portée visuelle ?

**R** : Grâce à une résolution pointue et dans une zone où l'éclairage est suffisamment présent, leur portée est considérable.

**Q** : Quelles sont les modalités de mise en œuvre des caméras sur la Ville de Tourcoing, dans quels intérêts ?

**R** : Ce dispositif est un outil précieux qui a permis, par exemple, d'élucider 80% des agressions dans le métro.

Des caméras peuvent être installées sur la voie publique pour prévenir des actes de terrorisme, des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux particulièrement exposés à des risques d'agression, de vol ou de trafic de stupéfiants.

Ces dispositifs peuvent permettre de constater des infractions aux règles de la circulation, protéger des bâtiments et installations publics et leurs abords, faciliter le secours aux personnes ou encore lutter contre les incendies et assurer la sécurité aux abords des installations accueillant du public.

Seuls l'Etat et les collectivités peuvent filmer la voie publique.

Ces caméras ne doivent pas permettre de visualiser l'intérieur des immeubles d'habitation ni, de façon spécifique, celles de leurs entrées. Des procédés de masquage de ces zones existent.

Seules les personnes habilitées par l'autorisation préfectorale, (principalement, les agents du centre de supervision urbain), peuvent visionner les images enregistrées.

Ces personnes sont formées aux règles de déontologie et au fonctionnement du système de vidéo-protection.

Afin d'informer et de rassurer les citoyens, la Ville a souhaité créer un comité d'éthique, dont la première rencontre est fixée au 31 mai, qui sera composé de :

- ✚ 4 élus ;
- ✚ 4 intervenants qualifiés (de la Police Nationale, de la Préfecture, de la Police Municipale et de l'ordre des avocats) ;
- ✚ 1 représentant habitant ;
- ✚ 1 représentant du collège économique ;
- ✚ 1 représentant du collège associatif ;
- ✚ 1 représentant de parents d'élèves

Ces membres travailleront à la garantie de l'encadrement des libertés individuelles par, notamment, la réalisation d'une charte reprenant les informations de mise en place du dispositif de vidéo protection.

**POUR TOUTE INFORMATION :**

**Marlène DUBOLPAIRE**, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - [concertation@ville-tourcoing.fr](mailto:concertation@ville-tourcoing.fr)

## 2- PROJETS PORTES PAR LES MEMBRES DU BUREAU

Un point sur les projets en cours est présenté par Mme Noppe, Co-Présidente et certains Membres du Bureau

### ENTRAIDONS-NOUS



En association avec le Service Animation Solidarité Retraités du C.C.A.S de Tourcoing, les Membres du Bureau de Quartier travaillent actuellement à un projet de solidarité entre voisins

En effet, après avoir constaté le fort isolement des personnes âgées du quartier, dans sa partie des « anciennes constructions », ils ont souhaité travailler sur un projet afin de créer du lien entre voisins.

Munis d'un badge sur lequel apparait le logo du Groupe de Travail, et accompagnés d'un questionnaire, ils se sont lancés dans un sondage en porte à porte sur une zone test comprenant les rues du Dahomey et du Général Souham « côté pair ».

**Sur les 188 logements situés sur la zone test, un premier bilan fait état de :**

- **66 riverains ont répondu au questionnaire.**
- **26 d'entre eux souhaitent faire partie du dispositif en apportant leur contribution.**
- **11 habitants ont souhaité bénéficier du soutien de leurs voisins.**

***Afin de l'étendre sur les autres rues, ils ont besoin de vous :***

***Vous habitez le quartier et vous souhaitez faire partie du dispositif « Entraidons nous » ...Inscrivez-vous auprès de la Chargée de Démocratie Participative, à l'adresse suivante :***

**[concertation@ville-tourcoing.fr](mailto:concertation@ville-tourcoing.fr)**

#### **POUR TOUTE INFORMATION :**

**Marlène DUBOLPAIRE, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants  
☎03.20.69.09.80 - [concertation@ville-tourcoing.fr](mailto:concertation@ville-tourcoing.fr)**

## **ACTION CITOYENNE**

Les membres du bureau réfléchissent à un second projet portant sur la citoyenneté qui permettra de créer un lien intergénérationnel avec les plus jeunes du quartier, en association avec le Collège Lucie Aubrac.

Compte tenu de l'heure déjà très avancée, M. DESCHUYTTER informe que les autres points ne pourront être présentés ce jour. **Toutefois, le diaporama est désormais en ligne.**

Au terme de la présentation des prochaines festivités organisées par la Ville, la séance prend fin à 20 heures 45.

***Vous trouverez régulièrement publiés les comptes rendus des Bureaux et des Assemblées sur le site dédié à votre quartier, à l'adresse : <http://www.tourcoing.fr/Je-participe/Mon-Conseil-de-quartier/Belencontre>***

**POUR TOUTE INFORMATION :**

**Marlène DUBOLPAIRE**, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants  
☎03.20.69.09.80 - [concertation@ville-tourcoing.fr](mailto:concertation@ville-tourcoing.fr)